

D.B. Bygones, 20

074
A 694

L'ARGUS, JOURNAL ELECTORIQUE.

OMNIA EXSEQUI DECET.

Vol. I.]

TROIS-RIVIERES, MERCREDI, LE 22 NOVEMBRE, 1826.

[N. 13.]

IMPRIME ET PUBLIE

PAR

LUDGER DUVERNAY,

Rue Royale.

CONDITIONS DE CE PAPIER

Le Prix de la Souscription est de CINQ
Chelins, pour Trois Mois de publication,
outre les frais de Poste, payables, à de-
mande, dans le cours des trois mois.

On donnera place, dans ce Journal, aux
Avertissements, dans l'une et l'autre
langue, à des prix très-raisonnables.

On peut s'abonner chez—

- Messrs. Neilson & Cowen, } ...d..... Quebec,
- Et chez Mr. F. Lemaitre, }
- Mr. A. T. Kimber, N. P. }
- Et Mr. James Lane, }
- Mr. Louis Gonzague Nolin,....L'Assomption,
- Mr. H. Olivier,.....Berthier,
- Mr. T. L. Chalou,.....Riviere du Loup,
- Mr. Jean Chaurette,.....Yamachiche,
- Mr. Louis Marcoux,.....Yamaska,
- Mr. Guillaume Smith,.....La Baie,
- Mr. Thomas Fortier, M. D.,.....Gentilly,
- Mr. Pierre A. Dorion,.....Ste. Anne.

PAMPHLETS, Cartes, Affiches et
Blancs de toutes descriptions, Anglais
ou Français exécutés à cette Imprimerie, avec
propreté et élégance à des prix très-modérés.
Trois-Rivières, Nov. 1826.

A l'Editeur de l'Argus.

Monsieur,

Il vous a plu de m'interpeller, de me démasquer,
et franchement d'avouer mon nom. A cette demande
je répondrai dans les termes d'un des meilleurs écri-
vains politiques du siècle dernier, en substituant sim-
plement votre nom Mr l'Editeur, à la place d'un au-
tre qui certes n'a rien à gagner par une comparaison
avec vous. " J'approuve le courage avec lequel
vous avez donné votre nom au public; et si c'était
une preuve d'autre chose que de courage, je me se-
rais cru obligé de suivre votre exemple; j'aurais es-
péré que même mon nom aurait pu être de quelque
poids, si je n'avais vu combien peu de considération
un imprimé reçoit de la signature respectable de Chs.
E. Mondelet."

Pour éviter aucun injuste avantage qui pourrait
être pris, il devient nécessaire de vous informer Mr.
l'Editeur que je suis Anglo-Canadien, et que le peu
d'acquis que j'ai pu dériver de mon Education fran-
çaise peut aller de pair avec la votre, en anglais, j'ai
donc ce me semble quelque droit à l'indulgence pour
ce que vous appelez faux style, et je vous assure que
lorsque vous entreprendrez d'amuser le public de vos
compositions anglaises, vous me trouverez tout dispo-
sé à passer par dessus les petites défauts qui pourraient
se trouver dans le votre. D'ailleurs Mr. vous avez
un grand avantage sur moi en publiant dans votre
propre langue: tandis que j'ai besoin d'un trache-
ment pour figurer dans l'Argus; vous aurez donc la
bonté d'attribuer à l'ignorance de mon traducteur sa
bonne part des fautes que votre génie supérieur vous
fera découvrir, contre les règles de Richelet, Wailly,
ou la toute puissante Academie française.

Ayant demandé votre indulgence, je poursuivrai
l'avantage que je crois avoir obtenu sur vous; et (a-
yant devant moi la série complète de votre journal
célèbre) je procéderai à vous incriminer de ce manque
de bonne foi et de vérité qui distingue si particulière-
ment vos écrits.

Je passerai légèrement sur l'attaque dans la quelle
vous m'accusez de m'être attribué un compliment que
vous niez m'avoir fait; me contentant de le donner
au public d'après vos propres paroles: " nous croy-
ons que la modération qui parait distinguer l'auteur
de cet écrit, &c." Si je me suis trompé dans ma ci-
tation vous conviendrez que c'est peu de chose.

Il n'est pas nécessaire Mr l'Editeur que vous infor-
miez le public que la modération n'a pas toujours été
observée dans vos colonnes, il le sait de reste: Il
sait que la décence publique a été outragée, que la
réputation de la plupart de nos citoyens les plus res-
pectables a été attaquée, et il sait aussi (le Public)
pourquoi il a refusé son suffrage à un jeune homme
en qui il ne plaçait nulle confiance; et ont en consé-
quence refusé de se rallier autour de l'étendard érigé
par vous et deux ou trois autres de violens et imbé-
ciles Collegues. Vous n'avez de fait certainement
pas été modéré lorsque vous avez attaqué ce qui de-
vrait être sacré pour tous, je veux dire la tranquillité
intérieure des foyers de vos concitoyens. Je ne vou-
accuserai pourtant pas d'être l'auteur des misérables
vers insérés dans votre N. 9. Je ne vous chargerai
pas de ce vil attentat contre la paix des familles. La
bassesse et l'ingratitude de l'écrivain qui (si on peut
croire la voix publique) était encore dernièrement
admis dans les maisons et à la table de ceux qu'il a
ainsi essayé de calomnier, ne sont que trop évidentes;
il devrait être exposé au public, Mr. l'Editeur, afin
qu'un être aussi dangereux soit évité par toutes les
branches de la société. Mais votre manque de modé-
ration se montre dans l'Argus. Au reste ce serait
taxer le public trop sévèrement que de citer des pas-
sages à l'appui de ce que j'avance, ce même public a
vu vos papiers et il peut en juger par lui-même.

Vous avez l'effronterie d'avancer que vous n'avez
pas attaqué le parti de Mr. Ogden collectivement!
Avez vous réellement la conscience de parler ainsi,
lorsque vous osez dire que vous avez été soutenus par
les 102 seuls " vrais et loyaux Canadiens!" n'avez
vous pas parlé stigmatisé tous les Canadiens qui ont voté
contre votre Idole comme des faux frères? N'avez
vous pas taxé tous vos concitoyens anglais comme in-
novateurs sur les droits de leurs frères Canadiens, que
les anglais se moquent d'eux et les méprisent? Quel-
le confiance peut on placer dans vos assertions Mr.
l'Editeur?

Il n'est pas extraordinaire qu'après avoir grave-
ment assuré le public que vous ne nous avez pas mal-
traités collectivement, vous leur disiez que vous n'avez
pas diffamé le caractère personnel de Mr Ogden et
que " Il y a des gens qui ne connaissent pas la diffé-
rence entre attaquer le caractère public, et porter at-
teinte au privé. Cette assertion est digne de vous, di-
gné d'un homme qui a dit à ses concitoyens qu'ils sont
des ignorans, des stupides et des pauvres misérables!"
Voyez Mr. l'Editeur, voyez à vos colonnes, regar-
dez à la pièce publiée sous votre sanction; peut-être
votre propre œuvre, lisez le parallèle tiré entre vous
même et Mr. O. Mr. O. y est représenté comme
" altier, grossier, impertinent devant les Cours, son
Education n'a jamais été soignée, il écrit comme il
parle." De l'élégant et accompli Mr M. il y est dit
" Il n'a pas tenu à Mr M. de naître un grand homme
comme Mr O. mais il a dépendu de lui de se faire Lit-
érateur! de s'enrichir &c. &c." Pouvez vous à
cette citation dire que vous n'avez pas calomnié le
caractère privé de Mr O. tandis que vous vous battez
les flancs vous pavanez sur vos médiocres acquisitions:
comme étant des plus merveilleuses. Si la pièce n'est
pas de vous (ce dont je doute fort) la modestie devait
vous induire à en refuser la publication.—Mais excu-
sez moi, personne ne vous accuse de trop de modestie.

Vous vous égayez à mes dépens pour avoir dit que
vous avez conduit les Enfants perdus; mais lorsque
vous tombez sur la conduite et la réputation de gens
connus et respectés en cette province depuis 30 ans
et plus; et cela par un marmot de votre âge et de vos
minces qualités; que dire autre chose, sinon que l'en-
treprise est désespérée?

D'où prenez vous le droit Mr l'Editeur, de dicter
à vos concitoyens la conduite qu'il doivent tenir? Et

qui vous a institué grand Inquisiteur de leurs actions,
mêmes de leurs pensées? De quel droit condamnez
vous ceux qui ne pensent pas comme vous? Nous avi-
ons des promesses de support de quelques uns de vos
partisans, mais parceque qu'il nous ont frustré est
ce une raison d'assassiner leur réputation pour repai-
tre nos sentimens d'ambition déçue?

*FRUSTRE. Ceux qui ont été induits en erreur sur le
signification de ce mot peuvent consulter le Dictionnaire
de l'Académie Française.—FRUSTRE, priver quelqu'un
d'une chose qui lui est due, ou " à quoi il s'attend."

Je respecte (avec quelques exceptions) votre parti,
et ceux que je ne puis respecter, en trouveront la
cause dans la violence de leur conduite depuis l'élec-
tion, ainsi je répète ce que je vous ai déjà dit, qu'on
peut bien vous attribuer les sentimens hostiles qui ont
pu se manifester parmi nous, vous êtes le vrai, le
seul bouc émissaire.

Il ne faut pas s'étonner que vous avez épousé avec
tant de chaleur la cause d'un Imprimeur tout dévoué,
selon vous, à votre cause de la vérité. Il y a beau-
coup à dire sur la souplesse de conscience politique
de ce Monsieur, mais avec votre permission je le cou-
vrirai du drap mortuaire, en réservant seulement un
petit coin pour l'Argus qui parait n'avoir pas long-
temps à vivre. (*)

(*) J'espère que comme Imprimeur et Propriétaire
de l'Argus, on voudra bien me permettre d'adresser un
petit mot de réponse aux jérémiades de l'Ami de Mr. O.
puisque il m'attaque directement. J'avoue que je n'en-
tends pas trop bien ce qu'il veut dire et ce que signifie
" souplesse de conscience politique" mais je veux bien
lui passer cette fabrication, ce sont sans doute des phra-
ses et des mots qui lui sont si familiers qu'il ne peut s'em-
pêcher d'en FAIRE USAGE. Mais point de préambule,
je viens de suite au sujet, car il s'agit ici d'une accusation
grave. Voici donc la manière dont je résous ce problème.
On sait qu'après avoir entendu le célèbre discours de
l'heureux Candidat, je me suis déclaré ouvertement
contre son élection, et il parait qu'il ne s'y attendait pas, et
cela pour trois raisons: 1° parceque j'avais eu l'honneur
de boire quelques verres de vin avec lui chez son ami (celui
qui faisait les frais des DINERS et qui donnait des bouteil-
les de Porter, mais il parait qu'il oubliait quelque fois d'y
mettre le mercotique qui avait la propriété de faire tour-
ner les Girouettes, car à ma connaissance il en a fait ca-
deau d'une qui n'a pas eu l'effet désiré; la dose était
trop faible!) 2° parcequ'il m'avait fait imprimer ses pre-
mières adresses, 3° parcequ'il avait souscrit à six numéros
de l'Argus. Ah! j'oubliais les offres de services.

Il y a de certains caractères qui ne sont pas reconnais-
sables dans le temps des élections, c'est sans doute ce que
l'ami de Mr. O. appelle "souplesse de conscience politi-
que." Peut-être prétend-il me taxer d'ingratitude, en ce
que j'ai accepté quelques offres de service de la part de
certains partisans de Mr. O. (très-respectables d'ailleurs)
et de ce que je ne les ai pas récompensés en partageant
leurs opinions comme un lâche adulateur. S'ils m'ont
rendu service, je les en remercie et je leur en tiendrai
compte; mais en matière politique, j'ai prouvé en diffé-
rentes occasions, que je ne reconnaisais ni protecteur ni
ami; on ne me reprochera pas d'avoir suivi l'autre parti
par intérêt, tout le monde sait qu'il n'y avait rien à espé-
rer!! Quant aux menaces qui m'ont été faites, (car j'ai
passé par plusieurs degrés de la pyramide électorique) je
les méprise autant que celles dont on avait fait usage en
certaines occasions où j'ai tenu la même conduite.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, mais crainte
d'être aussi prolix que Mr. l'Ami, je tire le voile. Si
cependant il est disposé à continuer la discussion, qu'il
soit persuadé que malgré la Mort prétendue prochaine
de l'Argus (car il parait que ce Mr. voudrait m'épouvan-
ter en me parlant de mort et de drap mortuaire, c'est do-
mage qu'il n'y ait pas mêlé des fantômes, des spectres,
des revenans, &c.) qu'il soit persuadé dis-je que je l'at-
tends de pied ferme, et que j'aurai à lui rapporter, par
Items un assez bon nombre de PETITS TOURS d'élection,
en lui nommant tous les personnages, noms et surnoms,
ainsi que les lieux de la scène, car je prétends lui prouver
jusqu'à satiété les faits que j'avancerai; ainsi, comme à
l'avis de plusieurs personnes, il en a déjà assez été dit,
je lui conseille le silence,

Et me souscris, tout uniment,

L'IMPRIMEUR DE L'ARGUS.